

# ACTION URGENTE

## COLOMBIE. RÉCLAMEZ LA PROTECTION DE DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

**Le 14 juin, Franklín Torres, Candelaria Barrios et Pedro Geney, membres du Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE) dans le département de Sucre (nord de la Colombie), ont reçu une menace de mort par Internet.**

Le message, qui a également été envoyé au personnel du MOVICE à Bogotá chargé de la sécurité et de la protection des membres de l'organisation, indiquait : « Nous vous avons prévenus... aujourd'hui vous devez accepter les conséquences... notre campagne "Soyez patriotes, tuez un guérilléro" continue... nous ne voulions pas verser plus de sang mais vous nous y obligez... Candelaria Barrios Acosta, Pedro Geney Arrieta, Franklín Torres, guérilléros déguisés en défenseurs des droits humains, nous avons reçu l'ordre de vous tuer. »

Ce message fait suite à un autre courriel envoyé le 10 juin à **Ingrid Vergara, Pedro Geney et Franklín Torres**, leur annonçant qu'ils seraient exécutés s'ils ne quittaient pas la région avant le 14 juin.

**Candelaria Barrios** a reçu une menace de mort sur son téléphone portable le 20 mai. Elle est la sœur de Jesús Barrios Acosta, tué par des paramilitaires le 15 novembre 2006. Le message indiquait : « Je t'avertis car j'ai entendu que certaines personnes projettent de te tuer ainsi que ton neveu ; il y a une prime de 20 millions. Pars. »

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :**

- faites part de votre inquiétude quant à la sécurité de Franklín Torres, de Candelaria Barrios, de Pedro Geney, d'Ingrid Vergara et des autres membres du MOVICE, et exhortez les autorités à garantir leur sécurité dans le respect total de leurs souhaits ;
- appelez-les à diligenter une enquête minutieuse et impartiale sur toutes les menaces adressées aux membres du MOVICE, à rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- rappelez-leur qu'en vertu de la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme, elles doivent respecter leurs obligations vis-à-vis de la situation des défenseurs des droits humains ;
- priez-les instamment de prendre des mesures immédiates pour démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 JUILLET À :**

Président de la Colombie  
Juan Manuel Santos  
Presidente de la República  
Palacio de Naríño  
Carrera 8 No.7-26  
Bogotá, Colombie  
**Fax : +57 1 596 0631**  
**Formule d'appel : *Excmo. Sr. Presidente Santos, / Monsieur le Président,***

Ministre de l'Intérieur et de la Justice  
Germán Vargas Lleras  
Ministerio del Interior y de Justicia  
Carrera 9a. No. 14-10  
Bogotá, Colombie  
**Fax : +57 1 599 8961**  
**Formule d'appel : *Estimado Sr. Ministro Vargas, / Monsieur le Ministre,***

**Copies à :**  
MOVICE  
Movimiento Nacional de Víctimas de Crímenes de Estado  
Calle 38 No 28 A 30  
Barrio Bogotá  
Sincelejo, Colombie

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 150/11. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR23/017/2011/fr>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## COLOMBIE. RÉCLAMEZ LA PROTECTION DE DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 19 mai, Franklín Torres, Ingrid Vergara et Pedro Geney ont reçu un courriel contenant une menace de mort. Ingrid Vergara, Candelaria Barrios, Franklín Torres et Pedro Geney sont membres du MOVICE à Sincelejo, dans le département de Sucre. Cette organisation milite pour la restitution de terres volées par des groupes paramilitaires, souvent avec la complicité des forces de sécurité, notamment dans la région de Montes de María.

Ce travail comprend des campagnes pour la restitution de la ferme *La Europa*, située dans la municipalité d'Ovejas, dans le département de Sucre. Des membres du MOVICE sont menacés et tués dans le cadre de leur mission. Parmi eux figure Eder Verbel Rocha, tué par des paramilitaires le 23 mars 2011. Le 17 mai, le chien de la famille Verbel a été empoisonné et un proche d'un des tueurs présumés d'Eder Verbel Rocha a affirmé qu'ils empoisonneraient toute la famille.

Le 18 mai 2010, Rogelio Martínez a été tué près de la ferme *La Alemania*, dans la municipalité de San Onofre. Il était également membre du MOVICE et dirigeait une communauté de paysans. La ferme a été volée par des paramilitaires ayant le soutien de l'armée, après que les propriétaires ont été tués ou déplacés de force. L'homicide de Rogelio Martínez semble s'inscrire dans le cadre des efforts fournis pour mettre fin à la lutte contre l'impunité et bloquer les restitutions de terres.

Le MOVICE est une vaste coalition d'organisations de la société civile militant pour obtenir vérité, justice et réparation au nom des victimes du conflit armé qui déchire la Colombie depuis des années. L'organisation a révélé bon nombre d'affaires sur lesquelles elle avait rassemblé des informations, au sujet d'homicides et de disparitions forcées commis par les forces de sécurité et des groupes paramilitaires dans le département de Sucre.

Depuis quelques années, les militants qui font campagne pour la restitution de terres volées principalement par des groupes paramilitaires, agissant seuls ou avec la complicité des forces armées, au cours du conflit colombien risquent particulièrement d'être victimes de menaces et d'assassinats. La plupart de ces agressions sont imputées à des groupes paramilitaires. Des groupes de guérilla prennent également pour cible des défenseurs des droits humains et d'autres militants des droits sociaux considérés comme une menace pour leurs intérêts.

Bien que les autorités affirment que tous les paramilitaires ont été démobilisés au cours d'un programme lancé en 2003 et soutenu par le gouvernement, ces groupes continuent d'agir et de commettre de graves atteintes aux droits humains à l'encontre de défenseurs des droits humains et d'autres civils, et cela parfois en collusion avec les forces de sécurité ou avec leur consentement.

Dans le conflit qui déchire la Colombie, les forces de sécurité et les groupes paramilitaires assimilent souvent les membres d'organisations de défense des droits humains et les responsables de communautés à des collaborateurs ou des sympathisants de la guérilla, et sont allés jusqu'à menacer, enlever ou tuer certaines personnes. Des défenseurs des droits humains et des syndicalistes ont également été menacés, voire tués, par des groupes de guérilleros qui les accusaient de se ranger du côté de leurs ennemis.

Action complémentaire sur l'AU 150/11, AMR 23/021/2011, 17 juin 2011

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

